



**ANIMATION JEUNESSE**

**SECRÉTARIAT SCOLAIRE,  
ENFANCE ET JEUNESSE**

# L'ADOME

L'Adome est une structure municipale, qui propose les services en lien avec les affaires scolaires et l'animation jeunesse à Geneston.

L'Adome est habilitée par les services départementaux de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES).

L'équipe de l'Adome est composée d'animateurs diplômés de l'animation, ainsi que d'un service secrétariat.

Le **service animation jeunesse** est ouvert toute l'année, à tous les Genestonnais âgés de 9 à 18 ans. C'est un lieu d'accueil, un espace de vie favorisant les rencontres, le dialogue, la détente, mais aussi l'émergence de projets. Il propose des activités de loisirs, culturelles, éducatives et sociales, adaptées aux différentes tranches d'âges, ainsi qu'un soutien et un accompagnement des projets à l'initiative des jeunes. Il y a un référent pour les jeunes âgés de 9 à 13 ans et un pour les 14 ans et plus.

Les animateurs assurent également des missions sur les temps extrascolaires, permettant ainsi de créer une continuité pédagogique et relationnelle avec les enfants de l'école primaire jusqu'à leur présence à l'Adome.

Le **service secrétariat** est ouvert toute l'année aux responsables légaux des enfants scolarisés dans les deux écoles primaires de la commune. Il les accompagne pour les inscriptions aux activités du service jeunesse, les inscriptions scolaires ainsi que les services municipaux liés : Temps d'Activités Périéducatives, Restauration scolaire, Facturation et Portail familles.

# ANIMATION JEUNESSE

L'Adome est un lieu d'échanges et de rencontres, qui répond à la demande récurrente des jeunes d'avoir un local, un lieu, un espace. Il est pour eux un véritable lieu d'expérimentation sociale au sein duquel les groupes peuvent se rencontrer, discuter, confronter des idées, coopérer, ou co-élaborer des projets.

Les animateurs qui travaillent sur la structure sont tous diplômés ou en cours de formation (BAFA, BAFD, BP JEPS...). L'équipe d'animation respecte les taux d'encadrement imposés par la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

L'Adome accueille le public à partir de 9 ans en fonction de leur maturité et de leur autonomie. Une journée d'essai est possible. Ensuite, l'équipe d'animation, les parents et le jeune font un bilan sur l'intégration de celui-ci et décide ou non de la poursuite de la fréquentation du service.

Toute l'année, les animateurs proposent :

## ACCUEIL LIBRE

Pour des moments de convivialité, les jeunes ont à leur disposition un billard, un jeu d'air-hockey, un baby-foot, une table de ping pong, un jeu de fléchettes, des jeux de société, des consoles de jeux...

*Les activités et séjours proposés sont accessibles en fonction des tranches d'âges indiqués sur les plannings.*

*Les plannings sont diffusés sur le Portail Familles et le site de la Mairie, envoyés par mail, affichés à l'entrée de l'Adome et distribués dans les écoles primaires de la commune (pour les enfants âgés de 9 ans et plus) ainsi que dans les collèges Condorcet et Lamoricière de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (pour les enfants âgés de 11 ans et plus).*

## ACTIVITÉS

de loisirs, artistiques, manuelles, sportives, culturelles, éducatives et sociales pour les mercredis et vacances scolaires.

## SÉJOURS

Pendant les vacances scolaires d'été et d'hiver.



## POINT INFO SANTÉ



L'Adome est aussi un lieu d'écoute. L'équipe est présente pour échanger, accompagner et orienter les jeunes et les familles vers les structures adaptées en fonction de leurs questionnements.

Depuis 2017, l'Adome accueille un Point Info Santé. Il a été mis en place avec l'Instance Régionale d'Éducation et à la promotion de la Santé (IREPS). C'est un lieu ressource qui apporte des réponses à des questions sociales ou de santé.

Toute l'année, l'Adome propose des informations préventives thématiques liées à l'enfance (hygiène, rythmes, vivre ensemble) et à l'adolescence (consommation festive, tabac, sexualité, relations amoureuses, contraception, usage internet, identité et diversité de genre...). Ces informations permettent d'amener une réflexion et une sensibilisation au public.

Le PIS (Point Info Santé) est à destination des jeunes, des parents, mais aussi des professionnels de l'adolescence. Ses actions favorisent les échanges, la mixité et l'ouverture aux autres.

N'hésitez pas à venir à l'Adome échanger avec les animateurs et consulter la documentation et les outils mis à disposition.

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

L'accompagnement de projets concerne des projets et événements organisés AVEC ET PAR les jeunes, favorisant ainsi l'esprit d'initiative, l'engagement et l'autonomie.

Les animateurs de l'Adome accompagnent les jeunes, individuellement ou collectivement, ayant tout type de projets : sorties, voyages, séjours...

Ainsi, les jeunes ont la possibilité d'élaborer eux-mêmes leur projet, développant leur implication et investissement. Au cours des réunions et rendez-vous mis en place, les animateurs sont à leurs côtés pour leur permettre de passer de l'envie à la réalisation, et s'assurer du bon déroulement des démarches effectuées : prises de contact, choix de la date, choix de l'activité ou de la sortie, élaboration du budget...

L'accompagnement est à la fois humain, avec un animateur pour guider et conseiller, mais peut également être logistique.

L'Adome est le lieu de rendez-vous incontournable pour les jeunes qui souhaitent prendre des initiatives et devenir plus autonomes.



## POINT INFO EMPLOI

Le Point Info Emploi permet d'informer et d'accompagner les personnes à la recherche d'un emploi, d'un stage, d'un contrat en alternance ou d'une formation.

Toute l'année, l'Adome diffuse les offres transmises par nos différents partenaires, accessibles à un public de 16 à 25 ans : emploi saisonnier et temps partiels, extras en restauration, baby-sitting...

Une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation est possible avec la mise à disposition au sein de l'Adome d'un ordinateur connecté à internet.

Au Point Info Emploi, nous pouvons vous orienter vers la ou les structures d'accompagnement adaptées à votre situation et à vos demandes.

N'hésitez pas à venir consulter sur place la documentation mise à disposition.

## ARGENT DE POCHE

Tu as entre 16 et 17 ans ? Tu cherches une activité indemnisée pendant les vacances scolaires ? Le dispositif « argent de poche » est fait pour toi.

Il constitue un soutien au travail des agents communaux. Les missions sont en lien avec le secrétariat de la Mairie, l'Adome et le service technique. Cette opération permet aux adolescents volontaires d'effectuer des travaux divers dans la commune contre 60€ pour une semaine, durant les vacances scolaires (d'hiver, de printemps et d'automne). La durée de chaque mission est fixée à 4 demi-journées : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30.

Le dossier d'inscription est à retirer au secrétariat de l'Adome ou sur le site de la Mairie.



## MISSIONS AFFAIRES SCOLAIRES

### \*TAP

Un animateur de l'Adome est le référent des agents et des intervenants qui encadrent et assurent les Temps d'Activité Périéducative (TAP). Un planning d'activités variées est proposé par cycle. Un cycle correspond à une période entre deux vacances. En cas de questions, vous pouvez le contacter via le secrétariat de l'Adome.

### \*Pause méridienne

Un animateur de l'Adome est le référent des agents qui assurent l'animation et la surveillance de la cour de l'école publique et la surveillance de la cour de l'école privée sur le temps du midi. Les élèves des deux écoles peuvent se divertir et se reposer en toute sécurité pendant la pause méridienne.

### \*CME

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est une assemblée constituée de 13 enfants du CM1 au CM2 de l'école publique Marcel Pagnol et l'école privée Sainte Marie-Madeleine élus pour deux années. Cette assemblée fonctionne à l'image du Conseil Municipal Adulte. C'est un lieu de discussion, de réflexion et d'action pour les jeunes Genestonnais, qui proposent au Conseil Municipal des projets émanant des idées des enfants qu'ils représentent.

L'Adome organise les élections du Conseil Municipal Enfants et accompagne les élus enfants dans leurs missions.

# SECRETARIAT SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Le secrétariat de l'Adome est destiné à répondre aux questions en lien avec le scolaire, l'enfance et la jeunesse.

Les inscriptions à l'école publique Marcel Pagnol s'effectuent au secrétariat de l'Adome. Il est nécessaire de vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif en cas de séparation,

INSCRIPTION AUX  
TEMPS D'ACTIVITÉS  
PÉRIÉDUCATIVES POUR  
L'ÉCOLE PUBLIQUE

INSCRIPTION À  
LA RESTAURATION  
SCOLAIRE POUR LES  
ÉCOLES PUBLIQUE ET  
PRIVÉE DE GENESTON

INSCRIPTION  
ADMINISTRATIVE À  
L'ÉCOLE PUBLIQUE

MISSIONS

RÈGLEMENTS /  
RÉGIE FACTURES  
ANIMATION  
JEUNESSE

RÉFÉRENT PORTAIL  
FAMILLES ET  
ACCOMPAGNEMENT DES  
FAMILLES À L'UTILISATION  
DE CET OUTIL

FACTURATION, RESTAURATION  
SCOLAIRE, TEMPS D'ACTIVITÉ  
PÉRIÉDUCATIVE ET ANIMATION  
JEUNESSE

# INFORMATIONS PRATIQUES

## HORAIRES

### HORS VACANCES SCOLAIRES

#### SECRETARIAT

Lundi et Mardi : 8h30-12h / 14h-17h45

Mercredi : 8h30-12h30

Jeudi et Vendredi :

8h30-12h30 / 13h15-17h30

#### ADOME

Mercredi et Samedi : 14h-18h

Ouverture en soirée pour les 14 ans et +  
le vendredi - selon plannings : 17h-22h

### VACANCES SCOLAIRES

#### SECRETARIAT

Lundi et Mardi : 9h-12h / 14h-17h45

Mercredi : 9h-12h30

Jeudi et Vendredi :

9h-12h30 / 13h15-17h30

#### ADOME

ACCUEIL LIBRE

Lundi au vendredi : 14h-18h

ACCUEIL ACTIVITÉS

Lundi au vendredi : 9h-18h

## INSCRIPTIONS

### 1. CRÉER UN COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLES

Pour la création de votre compte et espace personnel sur le Portail Familles, contactez le secrétariat de l'Adome : [adome@geneston.fr](mailto:adome@geneston.fr) / 02 40 26 17 45.

### 2. INSCRIPTION/ANNULATION SUR VOTRE ESPACE PERSONNEL

Vous pourrez inscrire votre enfant aux [activités proposées par l'Adome](#), au [restaurant scolaire](#) et aux [TAP](#) via votre espace personnel.

<https://geneston.portail-familles.app/>



## TARIFS ET RÈGLEMENTS

Le coût de l'activité est égal au nombre de jetons indiqués sur le planning, multiplié par la valeur d'un jeton en fonction de votre tranche de QF (Quotient Familial).

Exemple : Pour une famille avec un QF de 1060 (Tranche 5)

Activité trampoline = 4 jetons x 2.85€ = 11.40€

Grille tarifaire animation jeunesse		Valeur d'un jeton <sup>1</sup>	Coût d'un repas (1 jeton)	Coût d'une journée séjour
Tranche 1	QF < 450	1,20€	1,20€	9,50€
Tranche 2	451 < QF < 650	1,45€	1,45€	12,50€
Tranche 3	651 < QF < 850	1,75€	1,75€	14,85€
Tranche 4	851 < QF < 1050	2,15€	2,15€	17,50€
Tranche 5	1051 < QF < 1250	2,85€	2,85€	21€
Tranche 6	1251 < QF < 1450	3,55€	3,55€	25,20€
Tranche 7	1451 < QF	4,55€	4,55€	30,20€

## MODES DE RÈGLEMENTS

À la réception de la facture, le règlement est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement au secrétariat scolaire, enfance & jeunesse situé à l'Adome.

Vous pouvez régler par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public, en espèces, par carte bancaire ou par chèque vacances.

*Des facilités de paiement peuvent être mises en place, à voir avec le responsable du service jeunesse.*



Place de l'Église  
44140 Geneston

02.40.26.17.45 • 06.08.96.78.61  
adome@geneston.fr



[www.geneston.fr](http://www.geneston.fr)

